

Acteurs économiques, rejoignez le
Pacte Climat 2030



Webinaire

Webinaire-flash // PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE

PERFORMANCE
ÉNERGÉTIQUE

jeudi 12 septembre (45 min.)

jeud



min.)

Inscrivez-vous

Introduction du webinaire *Les jeudis des entreprises en transition*

M. François Chollet

Vice-président délégué à l'écologie, la transition énergétique et au volet économique du PCAET

Le Pacte Climat 2030

Objectifs de la démarche :



Atteindre **collectivement** les principaux **objectifs territoriaux à horizon 2030** : **-40% des émissions de GES** (par rapport à 2008) ; **-20% de consommation énergétique** (par rapport à 2016) ; **x2 de la part locale des énergies renouvelables** consommées sur le territoire (par rapport à 2012).



Fournir aux acteurs économiques un **catalogue d'ingénierie et de services** proposés par Toulouse Métropole et ses partenaires en faveur de la transition écologique via une plateforme numérique **pour un accès + simple** ;



Maintenir la dynamique partenariale et favoriser le **retour d'expériences** entre pairs (ateliers thématiques, webinaires-flash...) **pour + de partage de bonnes pratiques** ;



Encourager et valoriser l'**engagement** des acteurs économiques via une charte **pour + de passage à l'action** ;

Acteurs économiques, rejoignez le
Pacte Climat 2030

toulouse
métropole

Les webinaires-flash *Les jeudis des entreprises en transition*

Les webinaires-flash sont co-organisés avec la **CCI Toulouse Haute-Garonne** et la **CMA Haute-Garonne**



Ces webinaires proposent des solutions aux entreprises qui peuvent :

- avoir des **difficultés à trouver les bons interlocuteurs pour être accompagnés** dans leurs projets de transition ;
- manquer **de temps** et de **moyens** ;
- faire face à une **complexité administrative** et à une **évolution fréquente des normes, aides et dispositifs**.



Acteurs économiques, rejoignez le
Pacte Climat 2030

toulouse
métropole

Performance énergétique

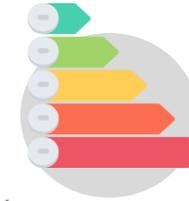
Objectifs territoriaux :



x2 de la part locale des énergies renouvelables consommées sur le territoire (par rapport à 2012)



Production visée de 1 057 GWh/an à horizon 2030, correspondant à une puissance installée de 813 MWc.
Production actuelle : 600 MWc



-20% de consommation énergétique (par rapport à 2016)



Le secteur du bâtiment (résidentiel & tertiaire) est le second poste d'émissions de GES sur le territoire, avec 30% des émissions totales.

Des paramètres à prendre en compte :

- obligation de réduction des consommations énergétiques avec le décret tertiaire ;
- hausse des coûts de l'énergie ;
- raréfaction des ressources ;
- ...

Exemple d'actions engagées par la Métropole : mise en œuvre d'un Schéma directeur des Energies ; production de chaleur renouvelable (bois énergie, géothermie, biomasse) ; densification des réseaux de chaleur urbains métropolitains alimentés en moyenne à plus de 90 % par des énergies renouvelables ou de récupération (ENR&R) ; rénovation énergétique des bâtiments tertiaires...

Programme

↳ Présentation de l'offre en rénovation énergétique des bâtiments et de l'offre de développement du photovoltaïque par **OPPIDEA-EUROPOLIA** (Céline Gislard)



↳ Présentation de la visite énergie et du dispositif Rénov'Occitanie par la **CCI Toulouse Haute-Garonne** (Agnès Frayssinet-Dupuis)

Complément sur le réseau EEN (Audeline Rauna, **Toulouse Métropole**)



Retours d'expériences de **Vivinnov** (Hélène Mariette)



↳ Présentation du programme Baisse les Watts par la **CMA Haute-Garonne** (Fanny Potagnik)

Retour d'expérience de **L'intemporel Coiffure** (Romain Mouynet)





OFFRE ENERGIE

12 septembre 2024



toulouse
métropole

oppidea
sem d'aménagement
toulousemétropole

OPPIDEA EUROPOLIA, un acteur local de confiance

Un groupe de 80 collaborateurs



Société d'Economie mixte (SEM)
au capital public/privé



Société Publique Locale (SPL)
au capital public



Aménageur



Constructeur



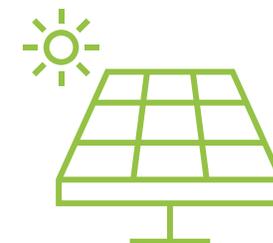
**Promoteur
immobilier**



**Foncière
commerciale**



**Rénovation
énergétique**



**Production
d'EnR**

OPPIDEA EUROPOLIA, acteur de l'accélération...

Un groupe de 80 collaborateurs



Société d'Economie mixte (SEM)
au capital public/privé



Société Publique Locale (SPL)
au capital public



Aménageur



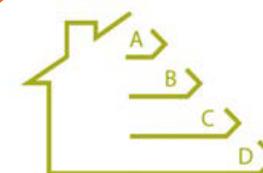
Constructeur



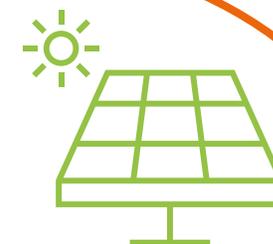
Promoteur
immobilier



Foncière
commerciale



Rénovation
énergétique



Production
d'EnR

Les objectifs du PCAET à horizon 2030

-20%

Réduction de 20%
de consommation
énergétique
par rapport à 2016

x2

Doublement de la part
locale des Énergies
Renouvelables consommées
sur le territoire
par rapport à 2012

Obligation réglementaire et/ou nécessité budgétaire

Décret tertiaire

-40%
kWh/m²/an en **2030**

Facture énergétique



Schéma directeur immobilier & énergétique SDIE



Diagnostic
énergétique



Analyse des
usages



Réglementation
urbaine



Valeur du
patrimoine

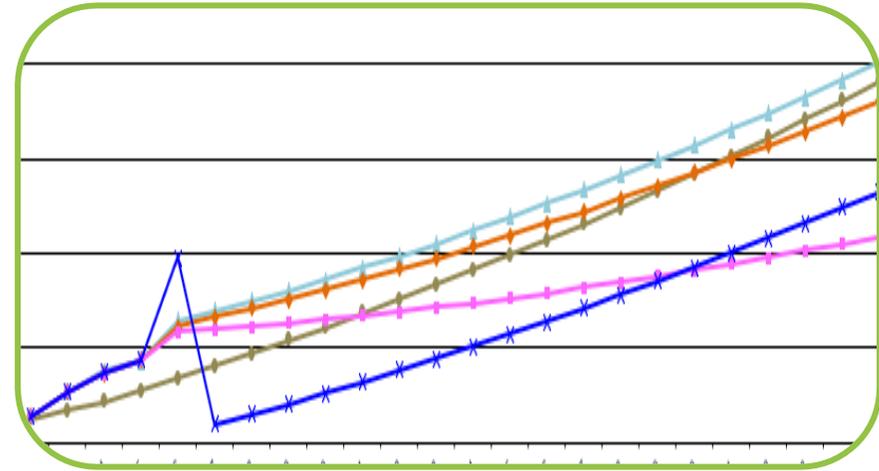


Potentiel en
EnR

Des outils efficaces d'aide à la décision



Modélisation
énergétique



Modélisation économique :
scénarios d'investissements
pluriannuels

Plan d'actions



Action
bâimentaire



Accompagnement au
changement des usages



Modalités
d'exploitation

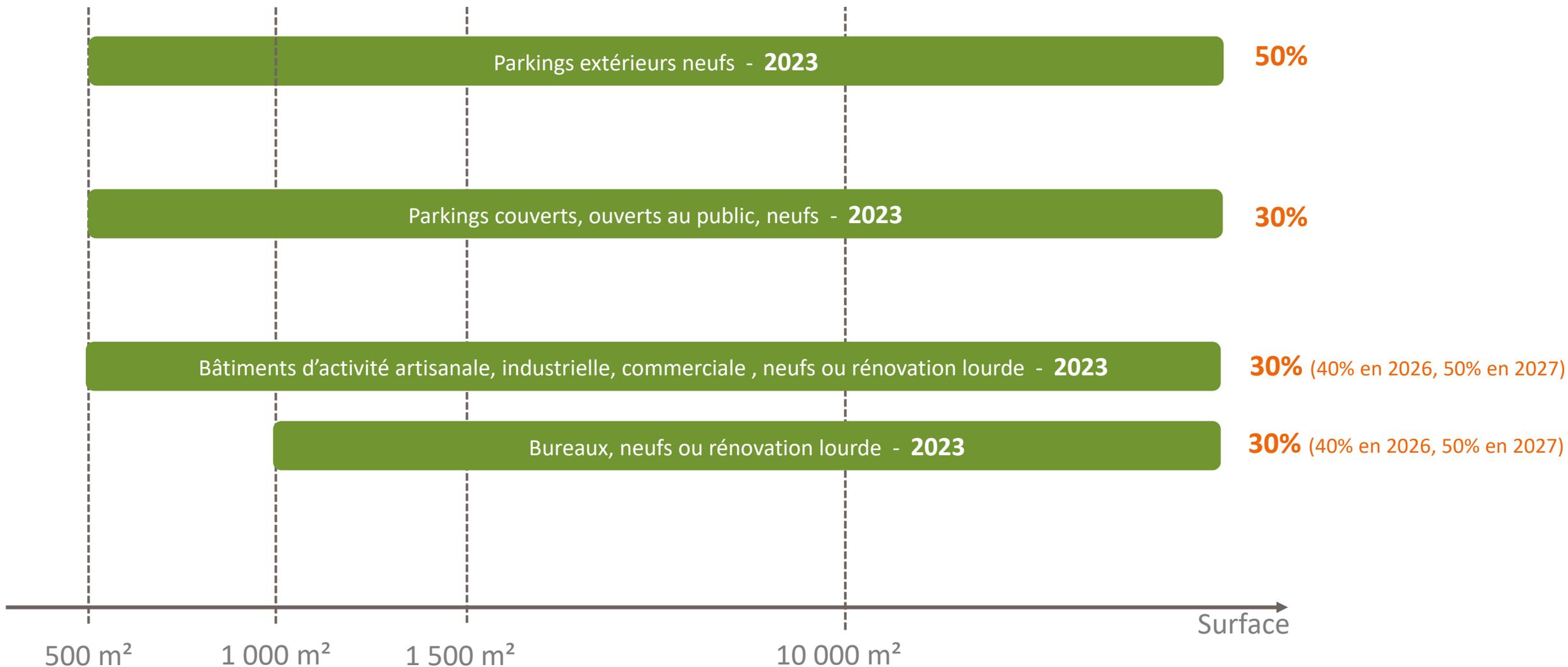
Sécurisation des hypothèses

Etudes préalables

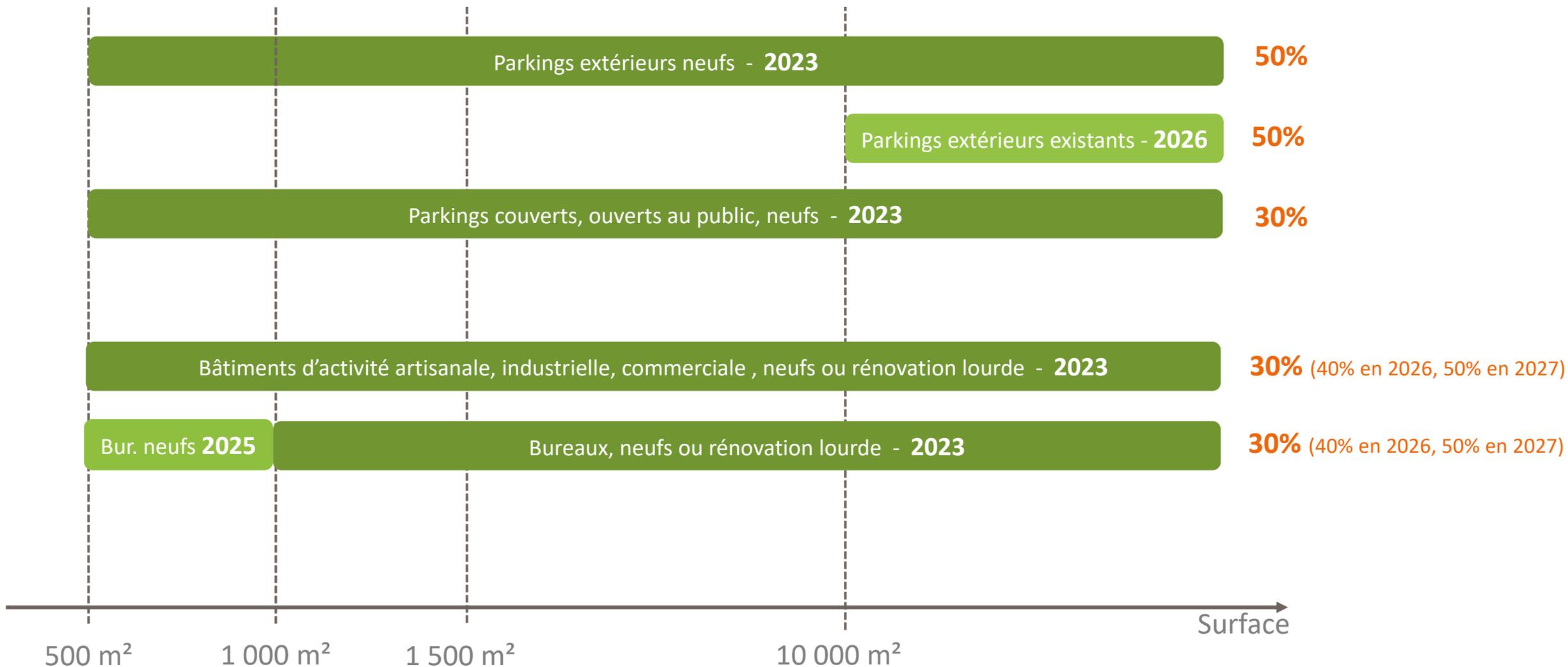
Identification aides
et financements

Mobilisation acteurs

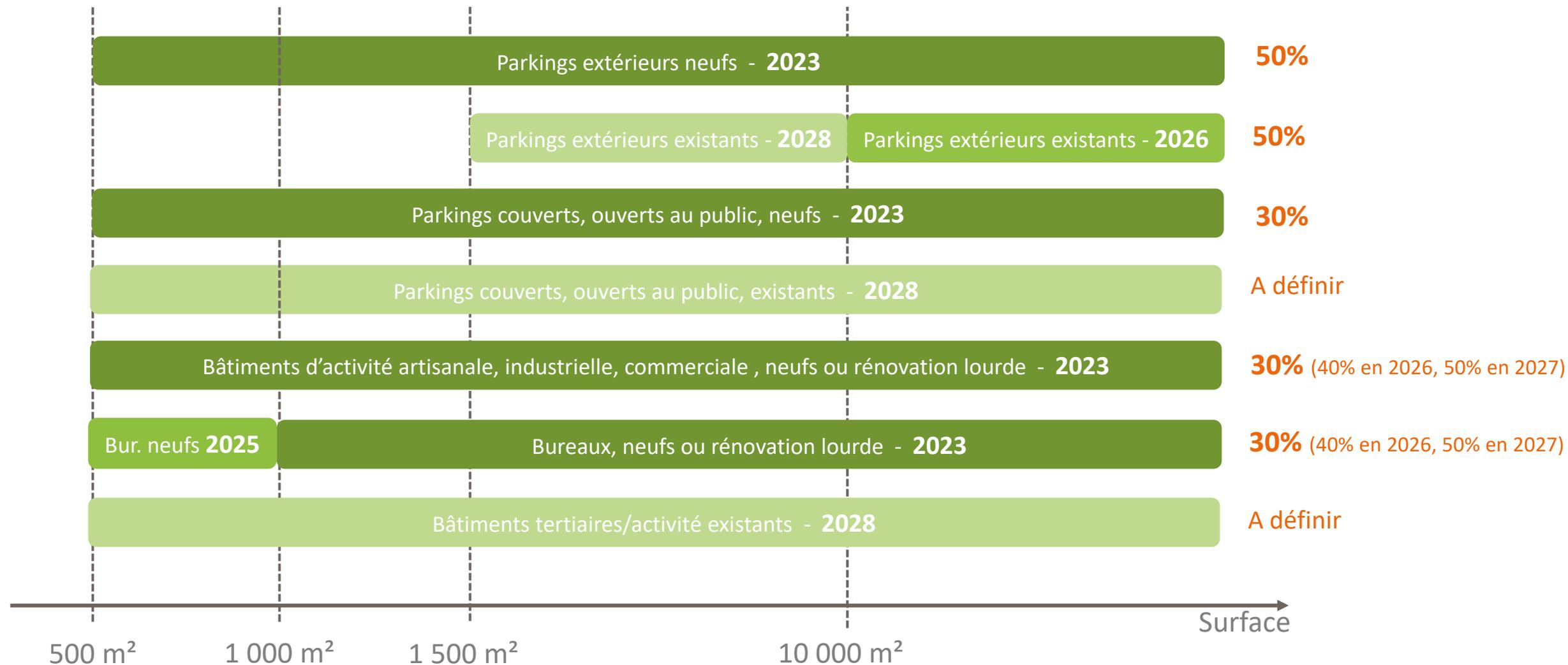
Obligations réglementaires



Obligations réglementaires



Obligations réglementaires



Du conseil au clé en mains



FAISABILITE

CONCEPTION,
DEVELOPPEMENT

INVESTISSEMENT

REALISATION

EXPLOITATION

Dimensionnement
technico-économique
de l'installation,
aides mobilisables

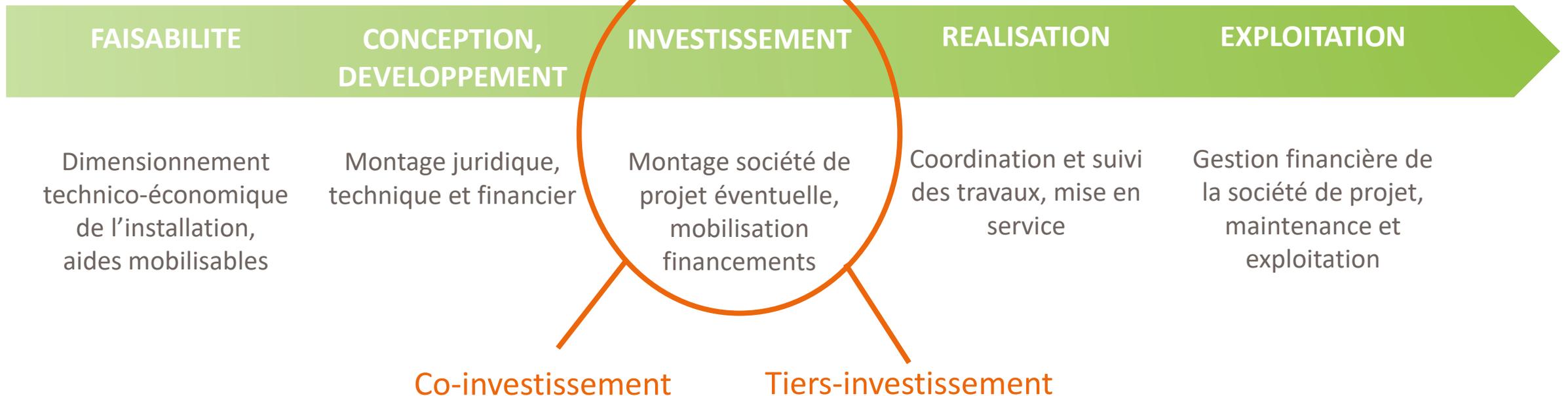
Montage juridique,
technique et financier

Montage société de
projet éventuelle,
mobilisation
financements

Coordination et suivi
des travaux, mise en
service

Gestion financière de
la société de projet,
maintenance et
exploitation

Du conseil au clé en mains



Tous modes de valorisation



Auto-consommation individuelle

couvrir les besoins du bâtiment équipé de la centrale
une ressource verte, en circuit ultra-court, à un prix
maîtrisé et inférieur au coût du marché



Revente à EDF OA

au tarif réglementé,
de la totalité de l'électricité produite ou
du surplus non auto-consommé



Auto-consommation collective

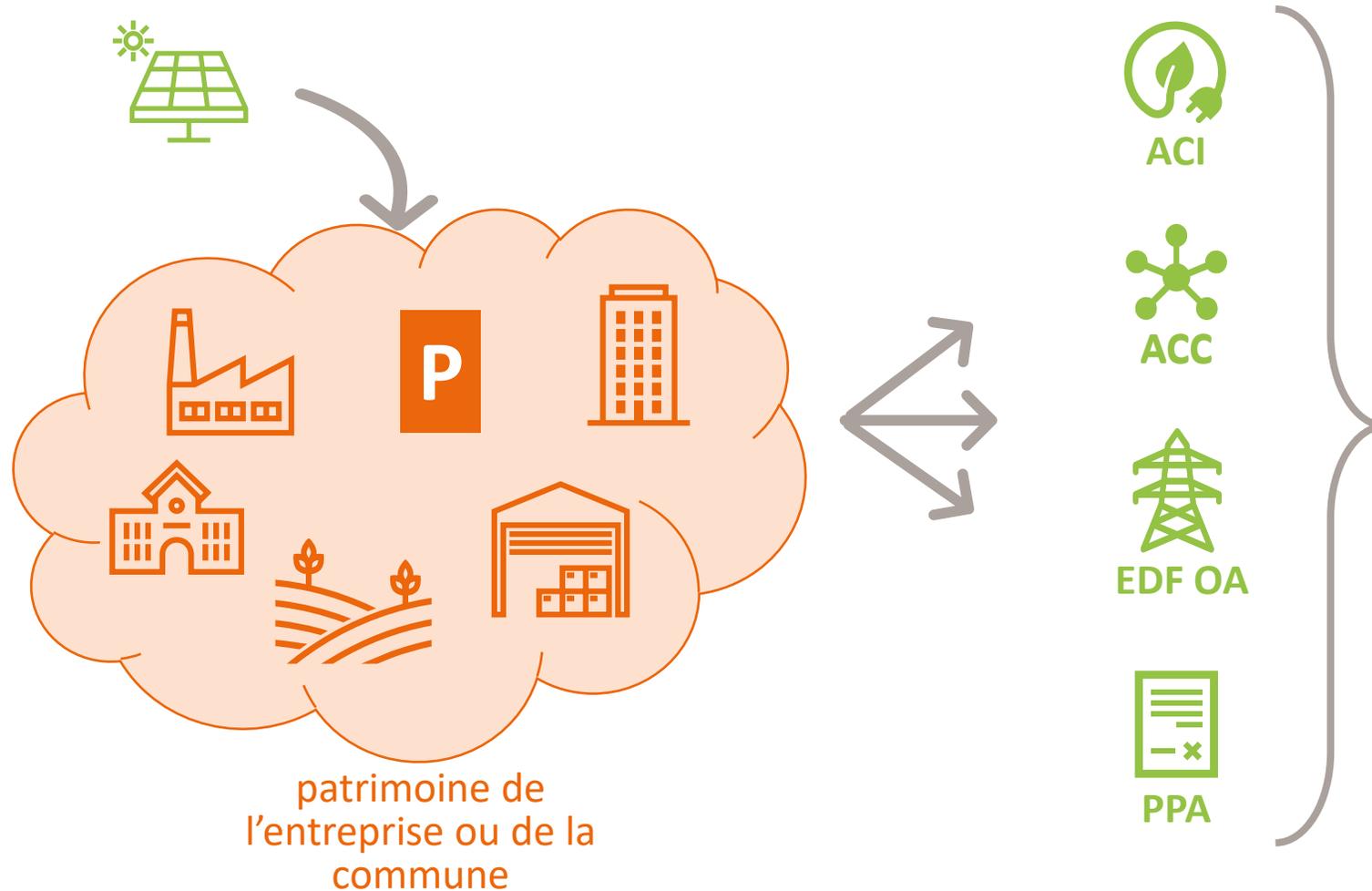
Mutualiser l'électricité produite pour couvrir les
besoins de plusieurs consommateurs, publics ou privés
dans un rayon de 2km à un prix maîtrisé et inférieur au
coût du marché



Revente en PPA

Power Purchase Agreement = contrat privé de
vente de l'énergie produite à un tarif concurrentiel
convenu pendant une durée convenue

Etude d'opportunité / de faisabilité



Analyse de différentes hypothèses de dimensionnement et de valorisation selon :

- capacité d'investissement
- besoins d'énergie
- coûts de revente sur les différents marchés
- stratégie de fléchage des surplus non auto-consommés

Illustrations

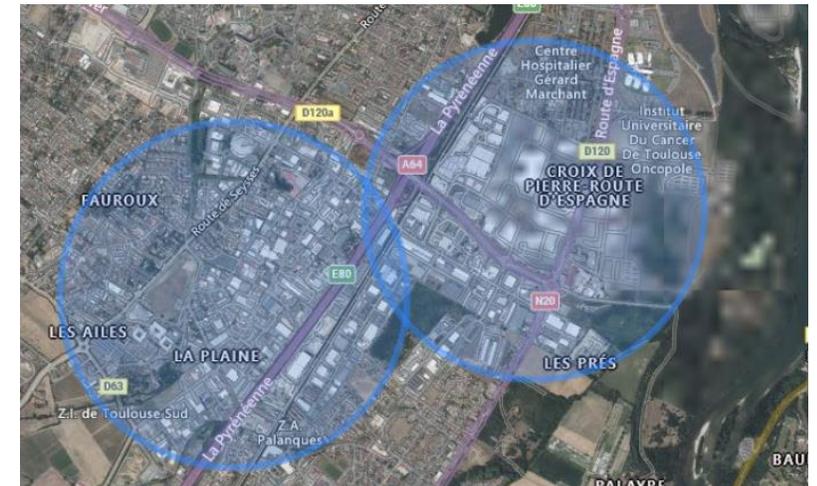
Solarisation de diverses toitures pour Toulouse Métropole et la Ville de Toulouse



Solarisation d'un parking privé au cœur du nouveau quartier de Saint Martin du Touch



Boucle d'ACC avec des prospects tertiaires privés



Nous consulter pour optimiser votre projet

Grappes de projets pour bénéficier d'aides et subventions

Mutualisation avec d'autres projets, **publics ou privés**

**Combinaison stratégie patrimoniale, rénovation
énergétique et production d'EnR**

**La garantie de choix éclairés et hiérarchisés
avec l'appui d'un tiers de confiance**



Nous consulter pour optimiser votre projet

Grappes de projets pour bénéficier d'aides et subventions

Mutualisation avec d'autres projets, **publics ou privés**

**Combinaison stratégie patrimoniale, rénovation
énergétique et production d'EnR**

**La garantie de choix éclairés et hiérarchisés
avec l'appui d'un tiers de confiance**



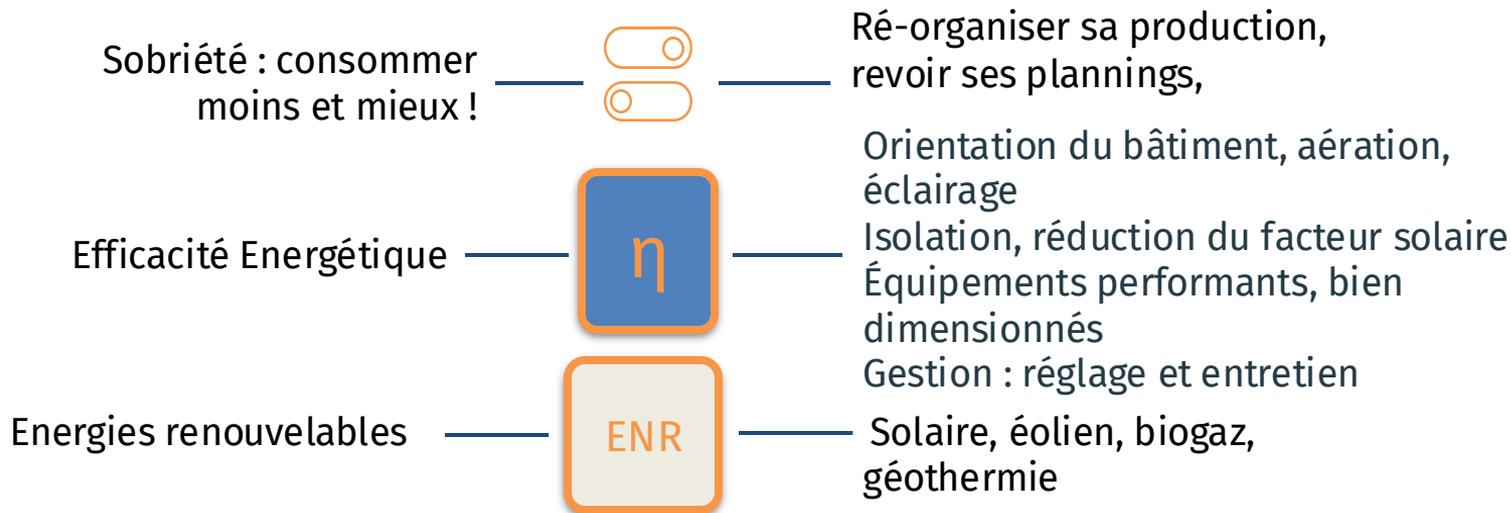
Fin 2024, AMI auprès des entreprises de la Métropole ayant un projet d'investissement en efficacité énergétique sous 3 ans
A la clé, prise en charge de **90% des frais d'études et de montage par OPPIDEA** (subvention européenne ELENA)

Performance énergétique des bâtiments et des process

Webinaire #3 des jeudis des entreprises en transition



Un préalable aux installations ENR





La visite énergie pour le secteur industriel

Les ingrédients

1. Les contrats de fourniture



et/ou



2.



Sur au moins une année de consommation

3. Une visite sur site d'une demi-journée pour observer les équipements et leurs utilisations :

Suivi/Analyse, Eclairage, Air comprimé, CVC, Moteurs, Froid, Vapeur, process, ECS

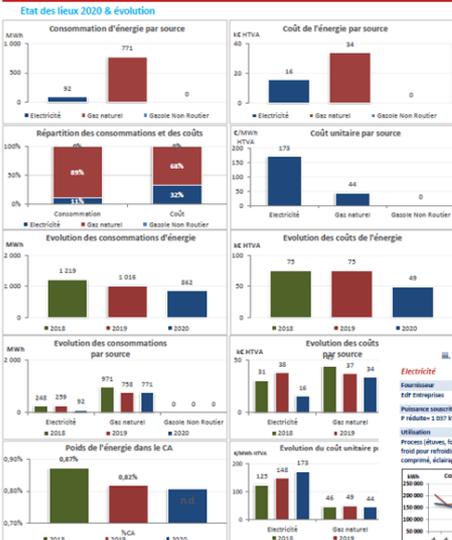




La visite énergétique pour le secteur industriel



Profil Energétique



Le site, toutes énergies confondues et pour une année de consommation représentative consommant un peu une facture de 75 k€. On note une diminution des consommations entre 2018 et 2019 imputable au gaz naturel l'électricité a augmenté dans le même temps. Une interrogation porte sur l'augmentation de la consommation et 2020 alors que la rigueur hivernale a été moindre.

L'indicateur poids de la facture énergétique sur le chiffre d'affaire est très faible comparativement à d'autres (entre 0,5 et 4%).

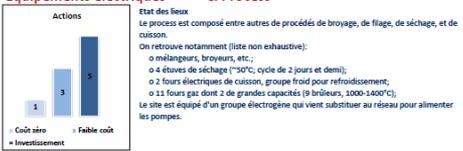
Analyse de la consommation
Les profils de consommation suivent les mêmes tendances sur les 3 années étudiées. On observe un creux de consommation au mois d'août et à l'arrêt de la production sur cette période.
Les variations observées sont certainement dues au caractère saisonnier de cycles de production (particulièrement temps jusqu'à 3 semaines pour un cycle de fabrication).

Analyse de détail
L'analyse a été menée sur l'année 2014 (factures disponibles):
- la puissance souscrite par le site HTA 50 est la plus avantageuse;
- la puissance souscrite par le site moyenne tension est la plus avantageuse;
- il faut donc la proportion d'énergie crues (HTA), un peu moins avantageuse pour ne réviser plus récemment.
- les factures 2017 (hiver et mars) montrent un coût de kWh à 42,26 € kWh au lieu de 41,24 € kWh les mois précédents.
Cela s'explique surtout par la mise en service du marché de capacité au 01/01/2017 (année 3). La facturation du fournisseur serait donc de 1,47 € kWh au lieu de son marché de capacité.

Préconisations
- Faire passer la consommation hors du prochain renouvellement de contrat de fourniture (2021/2022). Un conseiller CGI peut vous accompagner dans ces démarches.
- Vérifier l'éligibilité d'une partie de l'électricité consommée par votre activité à l'application de la CPE (voir la fiche de l'application de l'électricité dans un procédé de fabrication de produits métalliques [paragraphe 7] de la circulaire du 11 mai 2016, pièce jointe au rapport).
- Vérifier sur le contrat le mode de calcul de votre obligation de capacité et le mode de facturation de celle-ci. L'existence de factures d'un régulateur annule la base de l'obligation réelle.
- Contacter un spécialiste pour évaluer les possibilités de réduire la consommation de production (ségrégation des équipements en dehors des périodes de pointe, mise en de hors différents équipements, groupe électrogène) dans le cadre du marché de capacité (à ce jour depuis le 01/01/2017 - voir l'annexe à la fiche de l'annexe 2).
- S'appuyer sur un cabinet d'étude pour une prestation globale (ajustement puissance, option tarifaire - tarifs incitations/annulations, marché de capacité, etc.) de négociation de contrat.

ii. Pistes d'actions d'économies envisageables par poste

Equipements électriques & Proces



Actions prioritaires (liste complète des préconisations en pièce jointe)
-> Mettre en place des compteurs divisionnaires
-> Vérifier que les appareils annexes sont étanches lorsqu'ils ne sont pas utilisés
-> Utiliser la variation électronique de vitesse** sur les moteurs, compresseurs, pompes et ventilateurs ayant des équipements qui varient. L'utilisation de variateurs de vitesse peut engendrer des économies jusqu'à 25% par rapport à un réglage classique (source ADEME)
-> Etudier l'intérêt de l'installation d'échangeurs de chaleur sur chacun de vos procédés thermiques afin de récupérer les calories perdues (fours gas, étuves, etc.)
-> Etudier l'intérêt d'installer des brûleurs régénératifs** ou auto-récupérateurs** sur vos fours gas.

Air comprimé



Actions prioritaires
-> Sensibiliser et informer le personnel sur les coûts
-> Identifier les compresseurs sont étanches en période de détection de fuites pour l'air comprimé avec le par remontée de l'information. En moyenne, il y a entr apporter aux différents organes de distribution et
-> Réaliser un diagnostic énergétique avec mesures
-> En cas de remplacement envisager le critère psc

Chaudières
Etat des lieux
Le site dispose de 2 chaudières utilisées en cascade. La gestion et la maintenance sont confiées à l'opérateur en cas de maintenance. Le système est équipé à la fois en cascade.

Préconisations
-> Faire intervenir un professionnel (constructeur, BT ou fournisseur) pour assurer la mise au point, l'entretien et le suivi de la chaudière.
-> Vérification de la bonne ventilation.
-> Vérification de la bonne isolation.
-> Mettre en place une procédure d'entretien contractuelle avec le prestataire de maintenance des équipements, celle-ci peut prendre la forme d'un contrat de performance énergétique avec des objectifs (KPIs) en terme de disponibilité et de consommation.
-> 2 régulateurs Energie Heat (à ce jour en panne) sur le réseau de production de chaleur (groupe Heat, air comprimé).
-> Etablir l'opportunité d'installer un échangeur de récupération de chaleur sur les fumées pour le chauffage de l'eau à l'entrée de la chaudière en T°C combinées. En cas de changement de chaudière, étudier la mise en place d'une chaudière à condensation.

Eclairage
Etat des lieux
Les équipements présents dans le site de production sont majoritairement des tubes T8 18 W avec ballasts électromagnétiques. Certains néons avec ballasts électromagnétiques ont été remplacés. On observe quelques panneaux de néons (substituant 200 W en 40 W). Le stockage des interrupteurs peut suffire selon les zones d'activités.
-> Faire intervenir un spécialiste pour l'entretien des équipements et la mise en place d'un système de gestion de l'éclairage (contrôle de la puissance, etc.)

Préconisations
-> Mettre des tubes LED par secteur des sources d'éclairage (inventaire types, puissance, temps) afin de réduire les consommations.
-> Vérifier les détecteurs de présence dans les locaux communs et de passage.
-> Faire intervenir un spécialiste pour l'entretien des équipements et la mise en place d'un système de gestion de l'éclairage (contrôle de la puissance, etc.)

Synthèse

La visite énergétique a permis de dresser un état des lieux des consommations énergétiques, des contrats de fourniture et des pratiques actuelles du site, afin de proposer des pistes d'améliorations possibles.

Synthèse des consommations

On note une consommation plus importante l'hiver que l'été liée en partie au fonctionnement en continu du tunnel de séchage (cela sert aussi réchauffer le local) alors qu'on fonctionné à la demande l'été. Le creux du mois d'août est bien visible à la suite de la fermeture durant 3 semaines de l'établissement. Le consommateur durant ce mois est équivalente à la moitié de celle de mars. Les puissances atteintes sont non négligeables l'hiver en période creuse semblent imputable au fonctionnement de la PAC Réversible.
-La faible consommation dans les périodes creuses (23h00 à 6h00) moins de 10%, démontre une bonne gestion des équipements.
-Peut être une anomalie à expliquer sur l'atteinte des puissances en période creuse au mois de juin?

Synthèse des contrats

-Contrat conclu pour une durée de 3 ans jusqu'au 31 mars 2024 à un prix de fourniture de 67,7 €/MWh, à mettre en perspective avec les prix actuellement proposés arrêtés au 17.07 sur les marchés futurs : 165€/MWh en 2024; 139 en 2025 et 112 pour 2026. Estimation du ratio facture énergétique/CA de 1,6 à 2,4%.
-Une puissance a été souscrite à 132 kVA qui n'est jamais atteinte -> au mieux 92kVA
-L'option temporisée courte utilisation est la plus optimisée.
-A priori, l'activité n'est pas éligible à un taux réduit de CPE (estimation des conso de janvier à mars 2021)

Synthèse des préconisations

Il est indispensable de mettre en œuvre un suivi de ses données de consommations d'électricité afin de pouvoir être réactif en cas de dérive, d'être proactif sur le renouvellement de son contrat et enfin de juger de la rentabilité des achats d'équipements (calculé aide du gain économique sur du matériel moins énergivore / existant). Enfin la ratio facture énergétique /CA à 1,6% est assez significatif pour une industrie mécanique avec un prix de fourniture ayant augmentation (suite reprise post covid et conflit russo-ukrainien), or il est prévu qu'il s'élevé de 15% supplémentaire à l'issue de l'échéance du contrat.
La gestion de l'énergie doit désormais faire partie des paramètres à suivre. Des actions devront être menées.

Gestion de l'énergie

-> Consulter au plus vite les fournisseurs afin de bloquer un prix pour le futur contrat à partir du 1.04.2024
-> S'adresser au fournisseur pour lui demander les points 10' afin d'observer la valeur de la puissance maximum qui dépasse l'heure. Demander à abaisser la puissance souscrite à cette valeur. Pour information une valeur à 90kVA amènerait un gain annuel autour de 500€.
-> A partir des valeurs visibles sur votre espace réservé, identifier le talon de consommation (consommation résiduelle hors heures de locaux) et le rapprocher des équipements restés alimentés (réfrigérateur-alarme-VMC-seveur)
-> Utiliser le tableau de bord fourni pour suivre vos données de consommations

Chauffage/Climatisation/Equipements

-> Mettre en place une programmation du système de chauffage / réglage d'une température de consigne avec choix de 2 degrés en dessous et au dessus. Arrêt du chauffage la nuit avec enclenchement 2h00 avant l'arrivée des premiers personnes.
-> Mettre les portes fermées des pièces séparant des zones non chauffées ou avec des températures différentes
-> Allumer et éteindre les équipements en fonction du besoin

Eclairage

-> Changer les puits de lumière pour un matériel plus isolant sauf si un choix est fait de construire un faux plafond
-> Faire réaliser une étude de dimensionnement avant le changement des tubes néons par des LED (voir fiche CEE en annexe + liste des prestataires locaux qui proposent matériel et étude)
-> Penser à choisir des leds qui supportent la gradation automatique en fonction de l'éclairage extérieur ainsi que prévoir un zonage dans l'atelier et des détecteurs dans les couloirs et les locaux communs.

Air comprimé

-> Avec l'appui de l'entreprise qui assure la maintenance (Faure): Faire réaliser une campagne de recherche de fuite suivi des réparations. Sensibiliser le personnel afin que dans le cadre de la maintenance préventive assurée sur leur machine, une attention soit portée sur la déclaration de fuite.
-> Vérifier régulièrement joints et raccords et réparer si une fuite est détectée.
-> Avec le prestataire étudier la mise en place de vanne d'isolement sur les postes/partie du réseau qui sont peu utilisés
-> Demander le taux de charge de l'équipement et demander une étude pour juger de la mise en place d'un variateur électromécanique de vitesse (voir fiche CEE pour l'aide à la mise en place d'un variateur)



La visite Rénov'Occitanie pour le petit tertiaire

Service d'Accompagnement à la Rénovation Énergétique (SARE)
pour les locaux tertiaires < 1000m2



Enveloppe du bâtiment (murs, menuiseries, toiture...)



 Systèmes liés au bâtiment (producteur de chaleur, production de froid, ventilation, éclairage...)



Outils de production (exemple boulangerie : four à pain, chambre froide, vitrine réfrigérée...)



Fournisseurs d'énergie
(contrat...)



Compte rendu d'entretien

Conseil personnalisé

VIVINNOV

Le 2 octobre 2023





La visite rénov'occitanie pour le petit tertiaire

Etat des lieux

→ Voir annexes

Actions d'amélioration de l'enveloppe :

- 1 : Isolation du reste de la toiture et des murs
- 2 : changement de toutes les menuiseries et réfléchir à fixer certaines portes vitrées, voir à remplacer par des portes semi vitrées afin de réduire les déperditions.....

ANNEXE 1 : Fournitures des fluides

L'activité génère une consommation en 2022 de :

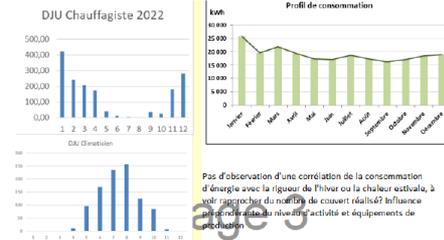
HPH	81 371 kWh
HCH	20 453 kWh
HPE	99 299 kWh
HCE	25 569 kWh
Total	226 692 kWh

Avec un prix moyen de 62,67 €/MWh de fourniture, l'établissement de LABEGE a un réel avantage concurrentiel jusqu'en juin 2024

Poids de l'énergie dans le CA		Positionnement de l'entreprise	
CA	1 879 k€	Prix marché pour 2024 au 31 mars à 218 €/MWh, 138 pour 2025 et 114€/MWh pour 2026	
Facture	30 640 € HTVA		
Poid énergie	1,6%		

Poids de la facture incluant une remise à 22,5€/MWh de la CSPE en janvier 2024. Nouvelle augmentation à prévoir lors du renouvellement du contrat au 1er juillet 2024. Prix cible à 120€/MWh contre actuellement 62,7

L'étude du profil de consommation annuel par rapport au climat démontre qu'il n'y a pas d'influence de ce paramètre. En revanche, on observe bien la saisonnalité de l'activité indiquée sur la période hivernale



Le projet envisagé

Actions d'amélioration des systèmes :

- 1 : Régulation du système de ventilation
- 2 : Gradation de l'éclairage
- 3 : Régulation des groupes froid par Haute Pression Flottante
- 4 : Programmation horaire et consigne de température du système de chauffage.....
- 5 : Mise en place de capteur sur ventilateur pour destratification d'air
- 6 : Amélioration du système de dégivrage des évaporateurs

is de la conseillère sur le projet :

- Il serait intéressant de connaître le mode de fonctionnement du système de ventilation : est il présent dans la salle de restauration ou seulement dans les toilettes ? Dans le cas où il traite l'air ambiant de la salle de restauration, il pourrait être étudié une régulation lors de l'inoccupation des locaux du système d'extraction ainsi qu'une reprise d'air vicié en entrée d'air afin de diminuer l'air frais à réchauffer.
- Dans le même objectif, il faudrait arrêter le chauffage la nuit aux vues de la faible inertie du bâtiment. Au mieux une programmation qui permet une remise en chauffe ½ heure avant l'arrivée des premiers salariés.
- Continuer à sensibiliser le personnel afin que l'ensemble des équipements, y compris les écrans de télévision et les ordinateurs soient éteints le soir en quittant le bâtiment. A défaut, mettre en place une horloge qui arrête le fonctionnement des équipements choisis dont l'éclairage.
- Etudier la mise en place d'un système de gradation (dimmable) automatique (capteur au luminaire ou sur une ligne) des leds. En effet il y a des disparités entre les différentes zones de restauration, certaines proches des baies vitrées, bénéficiant d'une belle luminosité extérieure.
- Etudier également la mise en place de capteur de température sur les ventilateurs afin qu'ils destratifient l'air chaud accumulé au niveau du plafond durant les périodes de chauffe.
- Voir avec le frigoriste la pose d'automate pour réguler les groupes froid par haute pression flottante. Cela permet d'abaisser la pression de consigne du condenseur et d'optimiser le fonctionnement du couple compresseur/ ventilateur des condenseurs
- Etudier avec le frigoriste la pertinence de remplacer le système de dégivrage par résistance de l'évaporateur par un ventilateur. En amont bien vérifier l'étanchéité des portes, voir l'état des joints. Voir également à remonter la consigne de température la nuit (du fait de l'inutilisation, la température peut être amenée à celle qui est nécessaire pour conserver les produits)

Répartition horaire/annuelle sur la période



Evolution de la puissance consommée sur la période



Possibilité	BT CVJ AC	150	100	50
Composante de gestion	CS	180,34 €	180,34 €	180,34 €
Composante de comptage	CC	240,34 €	240,34 €	240,34 €
Composante de réglage fixe	CS fixe	1 992,92 €	1 202,00 €	1 553,80 €
Composante de réglage mobile	CS var	7 742,84 €	7 742,84 €	7 742,84 €
TOTAL TURPE annuelle	Turpe	10 157,48 €	9 457,76 €	9 329,56 €
	CIA	420,56 €	420,56 €	420,56 €
TOTAL TURPE + CIA	Total	10 822,38 €	9 920,36 €	9 752,42 €
Chassements		0 €	0 €	0 €
Total avec dépenancements		10 822,38 €	9 920,36 €	9 752,42 €
	Dans situation initiale		100,00 %	100,00 %

ACTIONS :	Descriptif en abréviation de la puissance consignée à la valeur qu'elle dépense par jour ou par heure
option de l'énergie	Modifier les réglages de la puissance consignée à la valeur qu'elle dépense par jour ou par heure
option de l'énergie	Vérifier le tableau de consommation/les périodes d'occupation des locaux (ou nuit) identifier la consommation avant toute mise en place des équipements (voir la notice)
option de l'énergie	Insérer un indicateur de performance énergétique, par exemple des leds, des de couverts



Résumé des aides par type d'investissement

CEE Tertiaire	CEE résidentiel	Crédit d'impôt	Fonds Tourisme Durable	Pass'Transfo Ecologique
Isolation toiture et murs accueil et salle évènements Isolation plancher salle évènements Calorifugeage réseau ECS à condition que le système soit en fonctionnement à l'année Menuiserie salle évènement	Isolation toiture et murs gîte et appartement pour le personnel VMC hygroréglable PAC air/eau pour le gîte	Isolation toiture et murs accueil et salle évènements Isolation plancher salle évènements Installation solaire thermique	Isolation toiture et murs accueil, salle évènements, gîte (à voir pour appartement ?) Isolation plancher salle évènements Protection solaire (vitrage orienté sud-ouest)	Calorifugeage réseau ECS PAC air/eau pour le gîte Condition : le montant des investissements éligibles doit être supérieur ou égal à 10k€



Aide Européenne aux économies d'énergie

Dispositif EENergy :

Objectif : Aider les PME à mettre en place des actions pour arriver à 5% de réduction de consommation d'énergie

SUBVENTION :

Maximum 10 000 € par PME
Tirage au sort (50%)

Accompagnement pour tous par
un conseiller EEN +
Rapport de benchmarking
européen

CRITERES D'ELIGIBILITE :

- Être une PME dont la date de création est antérieure au 01/01/2023
- Être accompagné par le réseau EEN et avoir fait un pré-diagnostic

ACTIVITES ELIGIBLES :

- Investissements en équipements
Ex : remplacement d'une ancienne chaudière avec un équipement plus moderne
- Consulting
Ex : Audit énergétique
- Formation de collaborateurs
Ex : Qualification de salariés pour devenir auditeurs énergétiques certifiés

Réseau EEN : Le plus grand réseau co-financé par la Commission européenne dédié au soutien des PME dans leurs projets d'innovation, d'internationalisation, de transitions numérique et environnementale

Grands services proposés : réglementation européenne, recherche de partenaires, accès aux financements européens

*Les services EEN sont pris en charge à 100%
(co-financés par le programme du Marché
Unique de la Commission européenne)*

CONTACT :

Marine Harguindeguy
Conseillère Europe – transition environnementale
m.harguindeguy@occitanie.cci.fr

<https://www.eenergy-project.eu/>





VIVINNOV – 8 salariés

Hélène MARIETTE – Dirigeante

Activité : Accompagnement au développement d'entreprises innovantes

Surface : 373m²

Besoins : Ambiances (Chauffage-Ventilation-Climatisation) et éclairage

Spécificités:

- Ancien appartement converti en bureaux acquis < 1 an
- Locaux dans un bâtiment en partie construction ancienne
- Centre historique de la ville
- Au dernier étage d'un immeuble composé majoritairement d'habitats résidentiels





CCI Toulouse Haute Garonne

Agnès Frayssinet- Dupuis

06 08 97 09 08

a.frayssinet@toulouse.cci.fr

CMA Occitanie/Pyrénées- Méditerranée Haute Garonne

Fanny Potagnik

05 61 10 71 23

fpotagnik@cm-toulouse.fr

Le programme énergie des TPE / PME

En partenariat avec :



Avec le soutien de :



Dans le cadre du dispositif :



Pourquoi maîtriser sa consommation d'énergie ?

Boulangerie-pâtisserie

92 000 kWh/an

Consommation
énergétique
moyenne par
établissement

Artisanat alimentaire

13 100€ HT/an

Facture énergétique
moyenne par établissement

Des activités
gourmandes
en énergie



Des coûts
énergétiques
élevés



Performance
de l'entreprise



Brasserie
4% CA

Des impacts sur
l'environnement



Réduire ses
consommations
d'énergie par
des efforts
de **sobriété**
et d'**efficacité**

Source : www.baisselleswatts.fr

Baisse les Watts

Pour résumer, c'est un programme...



...pour les **TPE / PME** (avec des locaux de moins de 1000m²) parmi **14 filières** métiers...



... qui les accompagne gratuitement dans un **parcours de sensibilisation à la consommation d'énergie**, leur maîtrise et leur autonomie en matière de consommation d'énergie...

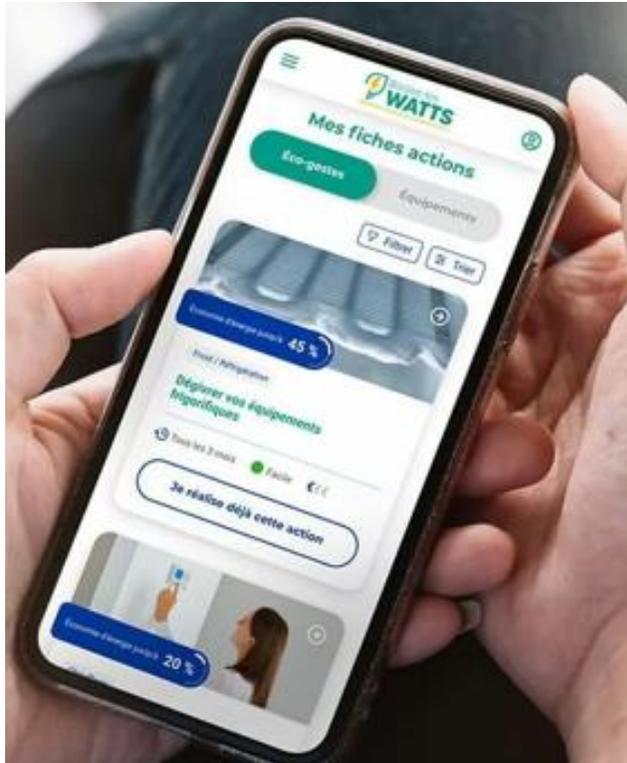


...grâce à

- de nombreuses **ressources**
- Un **carnet de bord** pour suivre sa consommation
- Un programme de **formation** sur-mesure
- Un **accompagnement** personnalisé

www.baisselleswatts.fr

Le carnet de bord énergie



Carnet de Bord Énergie

Une estimation d'économies d'énergie et des recommandations d'actions concrètes adaptées aux métiers



Paramétrage



Création de compte



Activité



Local



Contrat énergie



Liste d'équipements



Mon carnet de bord énergie



Mes données de consommation

Ma consommation énergétique

kWh/an

kgCO2

5777 kWh/an

Estimation de ma consommation initiale



5379 kWh/an

↘ - 6.89 %

Estimation de ma consommation optimisée grâce aux
fiches actions déjà engagées

€

kWh

CO2

Année

Mois

kWh

0.8

0.6

0.3

01

02

03

04

05

06

07

08

09

10

11

12

13

14

15

16

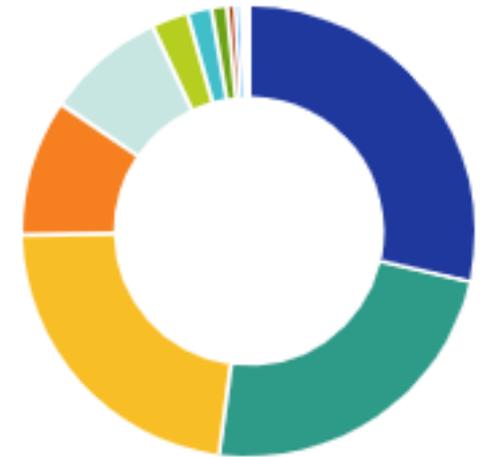
17

18

19

kWh/an

kgCO2



- Chauffage (29.29%)
- Climatisation (24.03%)
- Appareils de coiffure (23.12%)
- ECS (9.84%)
- Eclairage (8.52%)
- Ventilation (2.41%)
- Equipement de vente (1.49%)
- Bureautique (0.85%)
- Préparation boissons (0.30%)
- ECS Coiffure (0.13%)
- Lavage linge (0.01%)
- Séchage linge (0.01%)

Je suis ma consommation en connectant mon compteur communicant

Mon carnet de bord énergie

Mes fiches actions

Le type d'actions

Le statut de l'action

Les économies réalisables

The screenshot shows the 'Carnet de bord Énergie' interface. At the top, there's a header with the title and user information: 'VERY UP 46 RUE PRESIDENT EDOUARD HERRIOT'. Below the header, there's a section titled 'Mes Fiches Action' with three filter buttons: 'Éco-gestes' (selected), 'Équipements', and 'A faire'. To the right of these buttons are 'Filter' and 'Trier' options. The main content area displays a grid of action cards. Each card features a title, a description, a frequency indicator (e.g., 'Tous les jours'), a difficulty indicator (e.g., 'Facile'), a cost indicator (e.g., 'Gratuit'), and a button labeled 'Je réalise déjà cette action'. The cards also show potential energy savings: 30% for 'Bureautique', 20% for 'Climatisation' (two cards), 15% for 'Chauffage', and 12% and 10% for other 'Climatisation' actions.

Les filtres

Les indicateurs

Le coût

La difficulté

La fréquence

Mon parcours de formation-action en 3 modules

01. La maîtrise des consommations d'énergie de mon entreprise

Formation Collective
Webinaire

L'énergie, au cœur de l'activité de mon entreprise

Ma facture, mon contrat : les clés pour décrypter

Mes postes de consommation: les clés pour agir

02. Mes leviers pour passer à l'action

Formation-action indiv.
dans votre entreprise

Mon carnet de bord énergie

Mon plan d'actions d'économie d'énergie

Mes prêts / aides / subventions / contacts

03. Ma compétence pilotage de l'énergie

Suivi à 3 mois

Mes actions engagées

Mon autonomie dans le pilotage de l'énergie

Témoignage

Romain Mouynet
Saint Jory



INTEMPOREL COIFFURE

Depuis 1903

COMPRENDRE

CONFIRMER

AGIR

MERCI DE VOTRE ATTENTION

<https://www.baissesleswatts.fr/>

Prochain atelier collectif régional :
30 septembre de 11h à 13h(visio)

[inscription](#)



OCCITANIE
HAUTE-GARONNE

Fanny Potagnik
fpotagnik@cm-toulouse.fr
05 61 10 71 23

Acteurs économiques, rejoignez le
Pacte Climat 2030



Webinaire-flash // ÉCONOMIE CIRCULAIRE ET
ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

jeudi 3 octobre 2024 (45 min.)

Inscrivez-vous



QR Code pour s'inscrire
aux prochains webinaires



Ou bien formulaire d'inscription via ce
lien : [Acteurs économiques, accélérez votre
transition · Toulouse Mairie Métropole, site
officiel.](#)